

Les élus se sont réunis le 4 décembre 2017 en séance ordinaire (28 votants), parmi les points à l'ordre du jour :

- > Tarifs location des salles au 1^{er} janvier 2018 – Tri sélectif des déchets
- > Renouvellement d'adhésion au service énergie collectivités – SM SCot Grand Douaisis
- > Mise en place d'une délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CAD dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Escarpelle
- > Ouverture dominicale des commerces de détail à Roost-Warendin pour l'année 2018

Les élus du Conseil municipal ont été informés :

- > Décision marché de travaux impasse Curie et rue Voltaire
- > Projet Éducatif Global (PEG)

1. Tarifs location des salles au 1^{er} janvier 2018 – Tri sélectif des déchets

Le Conseil municipal décide de fixer les tarifs de location des salles, comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2018 (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2016) :



	Salle des fêtes (300 personnes maxi)	Salle de Belleforière (70 personnes maxi)
Vins d'honneur SANS chauffage	150 €	120 €
Vins d'honneur AVEC chauffage	250 €	190 €
Salle 1 ^{ère} journée SANS chauffage	350 €	250 €
Salle 1 ^{ère} journée AVEC chauffage	500 €	350 €
Salle 2 ^{ème} journée SANS chauffage	350 €	250 €
Salle 2 ^{ème} journée AVEC chauffage	500 €	350 €
Majoration personnes extérieures	+300 €	+300 €

Le supplément de chauffage est appliqué du 1^{er} octobre au 30 avril.

Le Conseil municipal décide également d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le locataire (particulier ou association) qui fixera le montant des pénalités pour non-respect du tri sélectif.

Un titre de recettes à l'encontre du locataire sera émis pour percevoir les sommes correspondantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Renouvellement d'adhésion au service énergie collectivités – SM SCot Grand Douaisis

La commune de Roost-Warendin est adhérente au service énergie collectivités SM SCot Grand Douaisis depuis 2011. Les conventions arrivant à échéance fin 2017, il est nécessaire de connaître le positionnement de la commune quant à un renouvellement à ce dispositif pour la période 2018-2020.

Monsieur le Maire souligne les économies réalisées sur le budget communal grâce à ce service ; en 3 ans, baisse de :

- 16,7 % (- 49 483 €) sur les consommations d'énergie,
- 32 % (- 23 566 €) de la facture d'éclairage public,
- 9,5 % (- 30 000 €) sur le chauffage.

Ces résultats sont encourageants mais il reste à améliorer notamment la maîtrise des consommations d'eau dans les bâtiments communaux.

Compte tenu des résultats obtenus, la commune de Roost-Warendin souhaite continuer à adhérer à cette stratégie d'amélioration du patrimoine. Le coût annuel sera, au maximum de 1,25€ par an et par habitant.

Le Conseil municipal adopte la réadhésion à l'unanimité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mise en place d'une délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CAD dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Escarpelle

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'approuver le plan de financement proposé par la CAD dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux de la rue de l'Escarpelle.

La CAD participera à hauteur de 9978 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Ouverture dominicale des commerces de détail à Roost-Warendin pour l'année 2018

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accorder pour les commerces de détail de Roost-Warendin une dérogation permettant l'ouverture aux 5 dimanches suivants :

- Dimanche 2 décembre 2018
- Dimanche 9 décembre 2018
- Dimanche 16 décembre 2018
- Dimanche 23 décembre 2018
- Dimanche 30 décembre 2018

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Décision marché de travaux impasse Curie et rue Voltaire

Attribution du marché travaux effacement des réseaux secs de l'impasse Curie et de la rue Voltaire à l'entreprise SATELEC.

Projet Éducatif Global (PEG)

La finalité poursuivie par la ville pour le PEG 0-25 ans est l'accès à tous pour tous, la prévention du décrochage scolaire ou social, la mixité comme liant social, la participation citoyenne.

Différentes actions ont été mises en œuvre en 2017 :

- convention avec l'association 2^{ème} Vie (3708,60 €)
- achat de matériel camping/ tonnelles des ACM (8467,28 €)
- convention avec le Football Club de Roost-Warendin (7000 €)